
Négociier le travail scientifique : régulations de la production des savoirs au synchrotron Soleil

Camille Dupuy*¹ and Elodie Bethoux*¹

¹Institutions et dynamiques historiques de l'Économie et de la Société (IDHES) – CNRS : UMR8533, École normale supérieure (ENS) - Cachan, Université Paris X - Paris Ouest Nanterre La Défense, Université Paris VIII - Vincennes Saint-Denis, Université Paris I - Panthéon-Sorbonne – Université Paris Ouest Nanterre La Défense bât T., bureau 218 200 avenue de la République 92000 Nanterre, France

Résumé

Les sciences and technologies studies ont centré leur approche sur le travail des chercheurs au sein de laboratoires clos, en partant de leurs collaborations et de leurs rivalités. La production de savoirs scientifiques engage en effet des relations interindividuelles qui se nouent entre ces travailleurs. Ces relations sont négociées et organisées. Les travailleurs engagés dans les processus d'innovation scientifique ne font pas alors que produire du savoir, ils organisent cette production en participant à la définition même des modes de production de connaissance, par l'intermédiaire d'organisations collectives notamment. Il s'agit dans cette communication d'analyser comment ces organisations collectives participent à la définition des contours, du contenu et des conditions d'exercice du travail scientifique, et in fine, de l'innovation que celui-ci produit.

Dans ce sens, une analyse des négociations portant sur les conditions de travail au sein d'une très grande infrastructure de recherche (TGIR) du plateau de Saclay apparaît adaptée. Nous conduisons une enquête qualitative (entretiens et observations) au sein du synchrotron SOLEIL. Ouvert en 2008 en région parisienne, cette entreprise de statut privé, financée conjointement par le CNRS et le CEA, met gratuitement à la disposition de chercheurs des lignes de lumière très puissantes afin qu'ils réalisent des expériences. Au sein de cette structure, collaborent ainsi des collectifs de travailleurs d'origines variées : des salariés aux statuts divers (contractuels de droit privé, fonctionnaires détachés ou mis à disposition par le CEA et le CNRS), en charge des opérations ou de fonctions supports, et des " utilisateurs " extérieurs issus de différentes disciplines.

Ces collectifs de travail sont représentés par des organisations collectives : syndicats du privés et du public, institutions représentatives du personnel (comité d'entreprise et CHSCT), associations professionnelles d'utilisateurs, etc. On adopte une conception large du travailleur et des ses représentants qui dépasse le modèle classique de la représentation du salarié dans une entreprise, en analysant les mobilisations et actions de l'ensemble de ces organisations – légalement représentatives ou non, de salariés et d'utilisateurs - qui participent ou entendent participer aux négociations et aux régulations des conditions de production du savoir au sein de cette infrastructure. On propose ainsi de décaler le regard, porté en général sur le contenu et le résultat de l'activité de travail scientifique, pour interroger la manière dont elle est négociée.

*Intervenant